

SOUVENIRS INTERDITS

Parmi les choses que les touristes ne peuvent pas acheter comme souvenirs au Pérou, on peut citer les suivantes.

- Les animaux vivants ou taxidermisés.
- Bijoux de provenance douteuse ou sans certificat de fabrication.
- Grains ou graines d'espèces indigènes.
- Les poteries anciennes sans certificat de propriété.
- Les tissus de vigogne sans certificat de fabrication ni dénomination d'origine.

TOUTES CES INTERDICTIONS SONT FORMULÉES VERBALEMENT EN PERMANENCE DANS CHAQUE DESTINATION VISITÉE ET LE GUIDE ACCOMPAGNATEUR EST CHARGÉ D'ÉVITER TOUT TYPE DE NON-RESPECT.